

L'intérim en Bretagne au 1er trimestre 2019

Dans le secteur de la Construction (Bâtiment et Travaux Publics)

Le **taux de recours à l'intérim**, qui mesure la part des intérimaires parmi les effectifs salariés, atteint 10,9 % à la fin du 1er trimestre 2019 en Bretagne dans le secteur de la construction. Il est en hausse sur un an (+ 1,1 %). Au niveau national, ce taux est égal à 10,6 %.

Par secteur, en Bretagne, le recours à l'intérim est plus important dans l'industrie (11,5 %) et la construction que dans le tertiaire (1,5 %). Tous secteurs, il atteint 3,7 % en Bretagne, contre 3,1 % au niveau national.

La **durée moyenne des missions** est plus longue dans la construction que dans l'ensemble des secteurs en Bretagne (2,9 semaines contre 1,9). Elle est en légère augmentation sur un an. Elle atteint 3,2 semaines en France dans le secteur de la construction au 1er trimestre 2019.

Dans le Bâtiment

Mesuré en équivalent temps plein (ETP), l'**emploi intérimaire** est en hausse de 13,6 % au 1er trimestre 2019 par rapport au 1er trimestre 2018. Cette progression concerne l'ensemble des secteurs du Bâtiment, de façon plus marquée pour le gros oeuvre (+ 16,8 %). Sur trois mois, l'emploi intérimaire affiche une légère hausse (+ 1,3 %), liée à l'évolution positive dans le gros oeuvre (+ 7,8 %), l'emploi intérimaire dans le second oeuvre étant en recul (- 1,5 %).

Sur un an, tous les départements suivent la tendance régionale à la hausse, plus fortement en Ille-et-Vilaine (+ 20,1 %).

Le **nombre de contrats conclus** augmente de 9,6 % sur un an pour atteindre 29 910 dans le secteur du Bâtiment. Par corps d'état, le nombre de contrats conclus progresse dans l'ensemble des secteurs du Bâtiment, de façon plus marquée dans le gros oeuvre (+ 15,1 % contre + 7,7 % dans le second oeuvre).

Taux de recours à l'intérim : nombre d'intérimaires en fin de trimestre rapporté à l'emploi salarié total, y compris intérim

Durée moyenne des missions : moyenne de la durée des missions dont la date de fin appartient au trimestre

Les contrats conclus au cours du trimestre sont la somme des missions dont la date de début appartient au trimestre

Équivalent Temps Plein (ETP) : il correspond au nombre de personnes qui auraient été occupées à temps plein pendant la période considérée (sur une base de 45 semaines par an)

Source : DARES, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles

Bretagne 1er trimestre 2019

Taux de recours à l'intérim et évolution sur un an

Construction :	10,9 %	+ 1,1 %	▲
Tous secteurs :	3,7 %	+ 0,1 %	▲

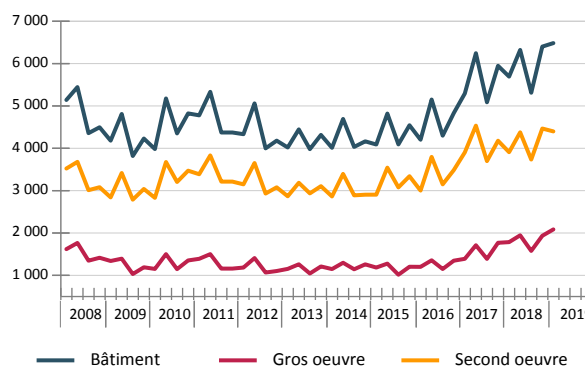
Durée moyenne des missions et un an plus tôt

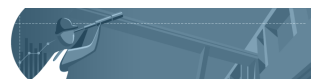
Construction :	2,9 semaines	2,8	▲
Tous secteurs :	1,9 semaine	1,8	▲

Emploi intérimaire (en équivalent temps plein)

BÂTIMENT	1ER TRIMESTRE 2019	ÉVOLUTION SUR 1 AN
NOMBRE D'ETP		
RÉPARTITION PAR CORPS D'ÉTAT		
Gros oeuvre	2 085	+ 16,8 %
Second oeuvre	4 399	+ 12,2 %
RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENT		
Côtes d'Armor	958	+ 4,0 %
Finistère	1 265	+ 6,4 %
Ille-et-Vilaine	2 998	+ 20,1 %
Morbihan	1 263	+ 14,8 %
BRETAGNE	6 484	+ 13,6 %

Évolution de l'emploi intérimaire dans le Bâtiment unité : nb ETP





Dans les Travaux Publics

Mesuré en équivalent temps plein (ETP), l'**emploi intérimaire** est en baisse de 6,1 % au 1er trimestre 2019 par rapport au 1er trimestre 2018 en Bretagne. Cette tendance est enregistrée depuis maintenant un an, sur un rythme toutefois moins prononcé ce trimestre (- 6,8 % au 4ème trimestre 2018). Sur trois mois, l'emploi intérimaire s'inscrit également en recul (- 14,6 %).

Les évolutions départementales sont contrastées : alors que l'emploi intérimaire suit la tendance régionale à la baisse dans le Finistère et en Ille-et-Vilaine, il est en hausse dans les Côtes d'Armor (+ 3,4 %) et dans le Morbihan (+ 5,5 %).

Le **nombre de contrats conclus** reste orienté à la baisse (- 7,8 %) sur un an pour atteindre 6 192 contrats au 1er trimestre 2019 dans le secteur des Travaux Publics.

Les contrats conclus au cours du trimestre sont la somme des missions dont la date de début appartient au trimestre.

Équivalent Temps Plein (ETP) : il correspond au nombre de personnes qui auraient été occupées à temps plein pendant la période considérée (sur une base de 45 semaines par an)

Source : DARES, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des missions des agences de travail temporaire

Emploi intérimaire (en équivalent temps plein)

TRAVAUX PUBLICS	1ER TRIMESTRE 2019	ÉVOLUTION SUR 1 AN
NOMBRE D'ETP		
RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENT		
Côtes d'Armor	198	+ 3,4 %
Finistère	281	- 3,9 %
Ille-et-Vilaine	635	- 13,2 %
Morbihan	247	+ 5,5 %
BRETAGNE	1 361	- 6,1 %

Évolution de l'emploi intérimaire dans les Travaux Publics unité : nb ETP

